



Mission d'observation électorale de l'Union européenne
République de Guinée
Élection présidentielle 2010

UNE FORTE PARTICIPATION ET LE CONSENSUS POLITIQUE
SOUTIENNENT UN SCRUTIN HISTORIQUE
MARQUÉ PAR DES DIFFICULTÉS D'ORGANISATION

Conakry, le 30 juin 2010

La forte participation des électeurs guinéens et le maintien d'un large consensus politique soutiennent un processus électoral historique, marqué par des difficultés d'organisation. Ces sont les principales conclusions préliminaires élaborées par la Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE UE) qui observe le déroulement du processus partout le pays depuis le 28 mai.

La MOE UE considère que le scrutin du 27 juin a permis à la population guinéenne d'exprimer son choix librement, dans une atmosphère apaisée. « *Je salue l'engagement des citoyens guinéens, qui se sont rendus aux urnes en très grand nombre et de manière paisible. Ceci démontre leur attachement à un processus électoral qui constitue une étape cruciale dans la transition démocratique de la Guinée* », a déclaré le chef de la MOE UE, M. Alexander Lambsdorff.

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a su relever le défi de l'organisation de ce premier scrutin dans des délais très courts et dans un contexte juridique et institutionnel d'une grande complexité. Cependant, le déroulement des opérations de vote, de décompte des voix et de centralisation des résultats a mis en évidence certaines difficultés organisationnelles de la CENI et la préparation insuffisante des agents électoraux.

En vue de contribuer à l'amélioration du processus dans le cadre d'un éventuel second tour, la MOE UE recommande :

1. Un renforcement de la formation du personnel électoral à tous les niveaux, notamment sur les différentes procédures d'ouverture, de clôture et d'établissement des procès-verbaux.
2. Une meilleure signalisation des bureaux de vote en vue de faciliter l'orientation des électeurs le jour du scrutin.
3. La finalisation de la distribution des cartes d'électeur.

La MOE UE appelle l'ensemble des candidats et leurs sympathisants à attendre les résultats complets et définitifs dans la même atmosphère de sérénité et de tolérance qui a prévalu jusqu'à présent, et à utiliser exclusivement les moyens légaux pour résoudre tout différend. Elle invite la CENI à publier centralement le détail des résultats provisoires par bureau de vote, en vue de renforcer la confiance de l'ensemble des acteurs dans la transparence du processus.

Plus de soixante-dix observateurs de l'UE ont été déployés le jour du scrutin et poursuivent, avec la plus grande vigilance, leur observation de la phase cruciale de centralisation des résultats dans 30 des 38 Commissions administratives de recensement des votes au niveau préfectoral, ainsi qu'au sein de la CENI. La MOE UE portera aussi son attention sur la résolution de l'éventuel contentieux et, en vue d'un second tour, poursuivra son mandat de manière ininterrompue jusqu'à la proclamation des résultats définitifs.